



Déclaration liminaire CTPD du 27/11/2008

Monsieur le Président,

Les représentants des personnels du **SNADGI-CGT 43** fidèles et loyaux envers tous leurs mandants, dont vous faites partie, honorent de leur présence ce **Comité Technique Paritaire Départemental (CTPD)**. Cette instance paritaire était régie au temps de l'ex Direction Générale des Impôts (**DGI**) par des règles précises et légales. Depuis le 1^{er} Avril 2008 nos gouvernants ont mis en place une promesse de notre Président de la République. La **Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)** a fusionné globalement la **DGCP** et la **DGI**.

Dans la précipitation la **DGFIP** a inventé nombre de réunions labellisées informelles. Peut-être n'est ce qu'erreur de jeunesse, mais les représentants des personnels du **SNADGI-CGT** constatent et dénoncent toute cette comédie qui a comme but de faire croire aux agents de la **DGFIP** qu'il y a un vrai dialogue, voire une vraie concertation, dans la mise en place de leur nouvel univers.

Les représentants des personnels du SNADGI-CGT 43 déclarent clairement et fermement que cet affichage n'est que mensonge et imposture.

Le dernier **CTPD**, du 17 Novembre, qui avait comme thème central la mise en place du **SIP** de Brioude, a mis en évidence la précipitation et toutes les contradictions de cette option. D'ailleurs tous les représentants des personnels se sont élevés contre l'obligation de voter un projet pratiquement ficelé, décidé unilatéralement par l'administration et néanmoins incomplet sur des points essentiels comme le choix au niveau de la caisse, certaines règles de vie commune et même les modalités du choix du ou des responsables comptables. C'est pourquoi nous n'avons pu que voter contre, alors que l'administration a voté pour des orientations dont elle même ne sait ni la teneur, ni le choix final. Une fois de plus, nous constatons que la loyauté est synonyme d'un grand n'importe quoi, pour ne pas dire d'une posture le doigt sur le pantalon.

Un mot sur le **scélérat projet sur la mobilité dans la fonction publique** que nous présentons comme l'outil majeur pour casser nos statuts, principaux garants d'indépendance contre les forces de la finance et leurs représentants politiques. Depuis sa publication en Avril 2008, nous constatons certaines évolutions assez croustillantes. De grands chantres de la mobilité admettent enfin une différence entre une mobilité choisie, qu'ils ont fait leur pour assurer de plus ou moins brillantes carrières et la mobilité subie qui est imposée par ce projet.

Ce bouger sensible est à remarquer, mais il n'est pas le seul. Il nous permet toutefois, nous qui sommes représentants élus des personnels de souvent donner le vrai sens du mot loyauté avancé par certains de nos interlocuteurs privilégiés. Au passage nous pouvons aussi, assez facilement jauger de la propension de ces derniers à appliquer les orientations. En effet si certaines sont obligatoires, d'autres ne sont instaurées que par une volonté individuelle, de plus comme dans toute action l'aspect humain est essentiel. C'est probablement cette dernière caractéristique qui démontre objectivement l'épaisseur de tout un chacun.

En vous annonçant, Monsieur le Président, qu'aujourd'hui nous sommes le 27 Novembre, nous sommes sûrs que nous tous serons d'accord et obtiendrons donc sur ce sujet l'unanimité. Cela veut donc dire que voilà près de 13 mois que vous avez la chance d'habiter notre beau département, dont vous êtes, d'une certaine manière un exemple de réussite. Depuis près de 13 mois vous appréciez, nous n'en doutons pas, toutes nos qualités de chaleur humaine, d'ouverture d'esprit pour ne pas dire de pragmatisme face aux orientations que vous mettez en place loyalement en local. Lors de votre arrivée, votre discours d'ouverture et d'écoute, relayé par vos

écrits, n'ont pas laissé insensibles vos dévoués collaborateurs tendance SNADGI-CGT. Nul doute que vous l'avez remarqué au travers de leurs écrits et de leur discours qui ne s'opposent jamais. Bien sûr, vous nous avez très vite démontré votre sens pour le moins critique en rapport à nos écrits. Peut être aimeriez-vous tenir la main ou du moins la guider, qui se permet de relater au mieux les diverses positions ou situations. Mais, excusez-nous, Monsieur le Président, le SNADGI-CGT 43 n'a nul besoin de cette attention. Ses représentants sont élus par l'ensemble des agents dont vous avez la responsabilité et de ce fait, ils leur doivent des comptes et la loyauté en est un des piliers. Parfois vous avez eu la faiblesse de dire que nous pouvions imposer nos analyses par la force ou la pression !! C'est faux et vous le savez bien. Contrairement à certains qui n'hésitent pas à utiliser leur situation hiérarchique pour instaurer de diverses manières un climat malsain qui peut avoir des conséquences graves sur la qualité du service que nous sommes en devoir de fournir, mais aussi sur la santé de ceux qu'ils sont censés protéger.

A la lecture de la convocation de ce jour, nous nous sommes posés une question. Est ce bien la **DPA** du directeur rentrant ? En effet, Monsieur le Président, notre cher directeur est arrivé depuis près de 13 mois. Il n'est pas impossible, dans ces temps où les lendemains sont très incertains, qu'il soit amené à nous quitter avant 13 mois. Alors aujourd'hui est ce bien la DPA entrante ? Dans un souci d'efficacité, ne pourrions nous pas décider d'un commun accord, encore une fois, de grouper la DPA entrante et sortante de notre cher directeur ? Nous comprendrions que cette interrogation, pleine de bon sens, implique une suspension de séance, et nous vous l'accordons volontiers. Un de nos buts n'est-il pas de participer réellement à l'efficacité de nos travaux, donc à leur moindre coût !!

En dehors de ce premier point de l'ordre du jour, vous avez souhaité parler du bilan de l'expérimentation du **CSP à distance**. Excellent sujet, qui devait être évoqué à l'automne 2007 !!! Question efficacité, là, nous sommes très très mauvais. Nul doute que vous allez nous trouver de judicieuses excuses que nous devons avaler, si possible, stoïquement. Même avec 1 an de retard, vos dévoués vont probablement avoir des choses à dire sur cette expérimentation, qu'ils avaient dénoncée fermement, lors du **CTPD** que votre prédécesseur avait tenu pour officialiser sa décision encore unilatérale. La manière, le déroulement et les comptes rendus des groupes de travail sur ce sujet permettent d'étayer sans mal notre réticence, pour ne pas dire aujourd'hui notre opposition, à ces réunions où là il y a une réelle pression qui peut se manifester de diverses manières.

Une dernière chose de portée plus générale, Monsieur le Président. Depuis de trop nombreuses années nous voyons fleurir presque chaque année un thème majeur, le dialogue social. Sans remonter à la préhistoire qui vous passionne tant, en 2004 le célèbre ministre des finances a exposé devant toutes les Organisations Syndicales toute sa conception d'un vrai dialogue social de qualité qui était centré sur la concertation entre tous, entre autre lors de réforme. « **Aucune réforme imposée, les responsables doivent obligatoirement les expliquer et écouter tous leurs subordonnés.....** ». Aujourd'hui qu'il est devenu le plus grand d'entre nous, que la planète entière nous envie, celui qui a développé la justice fiscale pour tous ses concitoyens entre autre par le paquet fiscal qui octroie 15 milliards d'euros à certains exploités, celui qui a réussi à mettre la France dans le droit chemin européen en imposant un mini traité européen fusse au détriment de 55% de citoyens français qui refusaient ce diktat, celui qui vient de sauver notre système bancaire en trouvant des milliards qui n'existaient pourtant pas avant cette crise, pour le social ou le pouvoir d'achat des plus humbles de nous tous, est-il possible de penser que ses désirs sont devenus réalité ?

Votre réponse nous intéresse fortement et il serait bien de l'étayer au mieux. La mise en place de notre nouvelle direction, la **DGFIP**, pourrait être un excellent exemple actuel. La manière de sa mise en place au niveau national, mais surtout au niveau local est éloquent. Ici par exemple nous tous faisons partie de la **DGFIP**. Le **DSF** et le **TPG**, futurs sacrifiés sur l'autel de la **DLU**, vont mettre en place en essayant de ne pas se marcher sur les pieds, un ou des **SIP** et des **GFU**. Ces

nouvelles entités dépendront soit de la toujours **DSF 43** pour les **SIP**, soit de la toujours **TG 43** pour les **GFU**. Dans le même temps les personnels issus de la **TG** et venant au **SIP** pour assurer la partie fiscale, garderont leur spécificité. Pratiquement la **DG** a promis que chaque agent gardera sa spécificité professionnelle, du moins durant la période transitoire qui va jusqu'à **2012**. D'ici là, la **DLU**, qui sonnera la disparition de votre poste, sera mise en place !!! Nous appelons cela « **mettre la charrue avant les bœufs** ».

Pour finir la **DG** encourage les responsables locaux dans toutes opérations pouvant démontrer la bonne entente des agents des **DSF** et des **TG**. Comme opportunité les vœux traditionnels présentés par les responsables locaux sont présentés comme un très beau miroir d'entente cordiale. Pouvons nous rêver, ici, d'un affichage d'une telle qualité gage d'union et de fraternité.

Après la mise en bière de premier ordre lors de son bicentenaire, fin 2007, du **Cadastre**, après l'enterrement de première classe à l'**ENI Clermont-FD** en mars 2008, de la feuée DGI, par les plus hauts responsables départementaux de la France entière lors d'une journée mémorable rythmée entre discours enflammés et bombance de bon aloi, doit-on ici aussi rêver de trompettes et cotillons ?